



Agence nationale des titres sécurisés (ANTS)

Dernière modification le 22 juillet 2020 - Direction de l'information légale et administrative (Premier ministre)

Contactez-nous

Tél : [3400](tel:3400) (tel:3400)

Site web : <http://passeport.ants.gouv.fr> (http://passeport.ants.gouv.fr)

Site web : <http://www.ants.gouv.fr> (http://www.ants.gouv.fr)

Site web : <https://permisdeconduire.ants.gouv.fr/> (https://permisdeconduire.ants.gouv.fr/)

Site web : https://immatriculation.ants.gouv.fr (https://immatriculation.ants.gouv.fr)

• [➤ Formulaire de contact](https://ants.gouv.fr/Contacter-l-ANTS/Nous-contacter) (https://ants.gouv.fr/Contacter-l-ANTS/Nous-contacter)

Adresse postale

BP 70474
18 rue Irénée Carré
08101 Charleville-Mézières Cedex

Missions

L'Agence nationale des titres sécurisés (ANTS) a pour mission de répondre aux besoins des administrations de l'État qui délivrent des titres sécurisés, c'est-à-dire faisant l'objet d'une procédure d'édition et de contrôle sécurisé. La liste des titres sécurisés comprend notamment les titres d'identité et de voyage, les titres de séjour, les visas, les certificats d'immatriculation des véhicules... L'ANTS est un établissement public administratif, placé sous tutelle du ministère de l'Intérieur.

Responsable(s)

- **Président**
Pascal JOLY, préfet
- **Directeur**
Jérôme LÉTIER, inspecteur général de l'administration
- **Agent comptable**
Yvan MEUNIER, administrateur des finances publiques adjoint

Textes de référence

- [Mission et organisation de l'Agence nationale des titres sécurisés](http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=LEGITEXT000006055516&dateTexte=vig) (http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=LEGITEXT000006055516&dateTexte=vig)